

nous faire connaître les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine.

Le thème cette année, «VERT» l'Avenir, souligne les liens fondamentaux qui existent entre le développement et l'environnement. Notre avenir, monsieur le Président, dépend de notre volonté d'agir collectivement pour trouver des solutions nationales et internationales aux problèmes globaux, et particulièrement aux problèmes d'environnement.

Nous avons donc un rôle à jouer dans nos communautés respectives, et j'invite tous les Canadiens et toutes les Canadiennes à y prendre part afin de préserver notre milieu de vie et d'appuyer notre gouvernement dans son action de coopération au développement international.

* * *

[Traduction]

LE PROGRAMME DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI

M. David Dingwall (Cap-Breton—Richmond—Est): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui au nom de Glace Bay, de Waterford, de Dominion, du comté de Cap-Breton, de Louisbourg et du comté de Richmond. Ces localités, qui font toutes partie de la circonscription fédérale de Cap-Breton—Richmond—Est, demandent au ministre responsable de l'Emploi et de l'Immigration d'accroître le financement offert dans le cadre du programme Développement de l'emploi.

Actuellement, le niveau de chômage dans ma circonscription et dans l'est de la Nouvelle-Écosse est exceptionnellement élevé. Il est très important que le gouvernement du Canada affecte les sommes nécessaires afin de donner aux Canadiens de cette région une lueur d'espoir relativement à leur avenir économique.

Avec un taux de chômage élevé, un nombre record d'assistés sociaux et un nombre record de gens qui font appel aux banques d'alimentation, le moral des habitants de cette région du pays n'a jamais été aussi bas.

J'exhorte le ministre de l'Emploi et de l'Immigration à prendre sans tarder des mesures pour aider ces municipalités et leurs habitants.

Article 31 du Règlement

LA SOCIÉTÉ COLGATE-PALMOLIVE CANADA INC.

L'hon. Alan Redway (Don Valley—Est): Monsieur le Président, le mois dernier, la société Colgate-Palmolive Canada Inc. a annoncé la fermeture de son usine de l'avenue Wicksteed, à Toronto. Cette fermeture a été annoncée immédiatement après celle de l'usine de New Westminster, en Colombie-Britannique, et de l'ancienne usine sise au 63, avenue Colgate, à Toronto.

À la suite de ces décisions, Colgate-Palmolive ne fabriquera plus au Canada les produits suivants: les détergers à lessive ABC et Arctic Power, les produits nettoyants Ajax, le détergent à vaisselle Palmolive ainsi que celui pour lave-vaisselle, les pains de savon Irish Spring et Palmolive, le javellisant Javex, l'assouplissant de tissus Fleecy et les produits nettoyants Scrub and Shine. En fait, le dentifrice Colgate est le seul produit que Colgate-Palmolive continuera de fabriquer au Canada.

Voilà donc un message à l'intention de tous ceux d'entre nous qui se préoccupent vraiment des fermetures d'usines et des pertes d'emplois. Achetez «canadien». Utilisez le dentifrice Colgate pour vous brosser les dents, mais ne vous lavez pas avec le savon Palmolive.

* * *

[Français]

LE CONTRÔLE DES ARMES À FEU

Mme Pierrette Venne (Saint-Hubert): Monsieur le Président, nous avons appris il y a quelques jours que le produit *Dye Witness* serait désormais une arme prohibée. Le *Dye Witness* est un aérosol de peinture de couleur verte, inoffensif pour la santé, utilisé principalement par les femmes comme moyen de défense contre d'éventuels agresseurs. Ainsi, grâce au *Dye Witness*, l'agresseur est «peinturé en vert» pendant une semaine.

Monsieur le Président, vous comprendrez mon étonnement de constater qu'une arme aussi inoffensive que le *Dye Witness* puisse être retirée du marché du jour au lendemain, alors que nous n'arrivons toujours pas à faire interdire les armes militaires et paramilitaires. De fait, nous attendons toujours la réglementation à ce sujet.

Quand la ministre va-t-elle enfin soumettre la réglementation que la population réclame pour se protéger et protéger ses enfants contre la libre circulation des armes à feu?